



## **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi 24 février 2026, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur quatre demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3550-3700, rue Sartelon et a pour objet d'autoriser l'aménagement d'un espace de stationnement mitoyen et la construction d'un bâtiment industriel dont le pourcentage de revêtement extérieur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3800, rue Sartelon et a pour objet d'autoriser l'aménagement d'un espace de stationnement mitoyen et la construction d'un bâtiment industriel dont le pourcentage de revêtement extérieur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 460, rue Marlatt et a pour objet d'autoriser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée dont le pourcentage de revêtement extérieur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 8130, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet d'autoriser l'aménagement d'une terrasse extérieure dans la marge avant et l'agrandissement d'un bâtiment bifonctionnel en empiétant dans la marge arrière.

Fait à Montréal, le 5 février 2026

Julia Levitin  
Secrétaire du conseil d'arrondissement